

# La Lettre

## européenne des Ardennes



N° 26 - Mai 2022  
(veille documentaire arrêtée le 8 avril)

## Ne gâchons pas notre chance

Ces deux dernières années, la gestion de la pandémie de covid-19 a permis à bon nombre de citoyens français, jusqu'alors dubitatifs, de découvrir la nécessité et l'intérêt de l'Union européenne.

Comment chacun des États membres aurait-il pu surmonter isolément cette crise sanitaire puis financière ? L'Union à 27 a permis la mutualisation des moyens et la relance de l'économie. Et les décisions appropriées ont été prises en un temps record.

La survenue d'un conflit armé aux frontières de l'UE montre aujourd'hui, de manière encore plus évidente, la capacité des 27 à réagir immédiatement, ensemble, avec force et détermination (lire pages 2 et 3). Des mesures énergiques pour faire face aux conséquences de ce conflit et aux éventuelles futures agressions ont été prises sans coup férir, à l'unanimité (lire pages 7 à 10).

Qu'il s'agisse de solidarité avec les pays voisins, de capacité à assurer la sécurité et la défense, de construction de l'autonomie énergétique et technologique, de prise en compte des questions environnementales et sociales dans l'ensemble des

politiques mises en œuvre, on apprécie, rien qu'en lisant *La Lettre*, tout ce qu'apporte l'Union européenne d'aujourd'hui à ses 447 millions habitants.

Et réciproquement, tout ce qu'apportent les responsables politiques de chaque pays membre au bon fonctionnement des institutions européennes, et à la juste définition et application de la politique commune. Contrairement aux lieux communs encore parfois ressassés, ces responsables ne sont ni des technocrates ultralibéraux au service du "grand capital", ni des amateurs de startups excités, loin des citoyens.

Collectivement, ils maîtrisent les situations, relèvent les défis du moment, et travaillent dans l'unité à maintenir la paix et le niveau de protection sociale exceptionnel de l'Union à court, moyen et long terme. Ils s'attèlent, même si la tâche est ardue, à rendre nos sociétés plus résilientes et plus durables.

Nous avons beaucoup de chance. Continuons à choisir avec sérieux les dirigeants qui nous représentent, en France et ailleurs au sein de l'Union.

### [Retrouvez tous les numéros de La Lettre européenne des Ardennes](#)

[Numéro spécial](#) (mai 2019) L'Union européenne, comment ça marche. Combien ça coûte, qui paie et pour quoi faire. Les pouvoirs des citoyens au sein de l'UE

[N° 17 - Novembre 2020](#) Discours sur l'état de l'Union. Programme pour 2021. Ressources propres. Plan de relance. Matières premières rares. Tunnels ferroviaires. Soutien à la culture. Pacte migration et asile. Petits satellites. Escadron franco-allemand. Bien-être animal.

[N° 18 - Janvier 2021](#) Budget et plan de relance. L'Europe de la santé. Masques "régionaux" et UE. Mobilisation climat. Balkans. Investissements étrangers. Inclusion des Roms. Produits chimiques. Réfugiés en Turquie. Présidences tournantes du Conseil.

[N° 19 - Mars 2021](#) L'Union fait la force. Vaccination anti-covid dans l'UE. Lutte antiterroriste-Europol. Espace numérique européen. Matériel médical RescUE. Aide humanitaire. Présidence portugaise. Margrethe Vestager. Thierry Breton.

[N° 20 - Mai 2021](#) Pacte vert. Déplacements en Europe. Réadmissions de migrants par les pays tiers. Vaccins anti-covid (suite). Mécanisme européen d'interconnexion et année du rail. Frans Timmermans.

[N° 21 - Juillet 2021](#) La PAC 2023-2027. Le sommet social de Porto. La fiscalité mondiale. Covid-19 actualités. Observation de la terre. La blue card. Plan de relance post-covid. Interconnexion électrique Norvège-Allemagne. La médiatrice européenne.

[N° 22 - Septembre 2021](#) Pacte vert. La défense de l'état de droit. La Stratégie industrielle de l'Union. L'Europe de la défense. Incendies et inondations. Accord fiscalité à l'OCDE. JO de Tokyo. Présidence slovène. Vice-présidents en charge des valeurs européennes.

[N° 23 - Novembre 2021](#) Afghanistan. Conférence sur l'avenir de l'Europe. Discours 2021 sur l'état de l'Union. Vaccination anti-covid. Contrôle du commerce extérieur de l'UE. Les "Initiatives citoyennes européennes". Mobilité

des apprentis. Laura Codruța Kövesi.

[N° 24 - Janvier 2022](#) Pacte vert suite. Les ambassadeurs de l'UE. La présidence française du Conseil de l'UE. Le traité du Quirinal. La MOT. La PAC 2023-2027. La carte européenne du handicap. Le Comité militaire de l'UE. L'aide humanitaire de l'Europe. L'Union européenne de l'énergie. Enseigner l'histoire de l'Europe. Christine Lagarde.

[N° 25 - mars 2022](#) Majorité qualifiée. La PFUE. Espace numérique européen. L'année européenne de la jeunesse. Asile-migration. Le Pacte vert. Batteries et puces électroniques. Téléphone, l'itinérance UE. Les 20 ans de l'Euro. Frontex en 2021. Vladis Dombrovskis.

[Retrouvez ici tous les autres numéros](#)

**Prochaine parution juillet 2022**  
[mef08ardennes@gmail.com](mailto:mef08ardennes@gmail.com)

## Guerre en Ukraine : la réaction forte et unanime de l'UE

Chacun peut lire et entendre beaucoup de choses à propos de la guerre qui se déroule en Ukraine. Rappelons ici ce qui concerne la réaction de l'UE.

**Un soutien à l'Ukraine depuis bien avant le 24 février 2022.** Comme l'a rappelé Josep Borrell, le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, le 9 janvier 2022 après un voyage en Ukraine, [l'UE a été un partenaire très fiable de l'Ukraine notamment depuis 2014.](#)

Par un accord d'association et la mobilisation de 17 millions d'euros d'aide, l'UE a soutenu ce pays dès l'annexion illégale de la Crimée par la Russie. Une aide supplémentaire de 31 millions d'euros a été octroyée spécifiquement aux forces armées ukrainiennes, et une mission du Conseil de l'Union européenne est depuis à l'œuvre afin de renforcer le secteur ukrainien de la sécurité civile.

L'UE a en outre continué à soutenir la lutte contre la désinformation avec un dialogue UE-Ukraine sur le cyberspace. Et outre le soutien macro-financier important depuis 2014, une aide d'urgence de 1,2 milliards d'euros a été accordée à l'Ukraine pour couvrir des besoins de financements urgents.

Face aux conséquences dramatiques de la guerre "larvée" dans le Dombass depuis 2014, l'Union a aussi aidé, par exemple, à la reconstruction du pont de Stanytsia Louhanska détruit en 2015, seul pont de la région et seul point de contrôle, emprunté chaque mois par environ 70 000 piétons.

Le 9 janvier 2022, constatant l'intensification des manœuvres et de la concentration de troupes russes, au mépris de tous les traités et accords antérieurs, Josep Borell a rappelé la nécessité du dialogue, en particulier dans le cadre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe ([OSCE](#)). Et il a dit la détermination de l'UE à réagir très fortement en cas d'agression armée de l'Ukraine.

Par différents moyens, notamment [une résolution du 16 décembre 2021](#) (en anglais) et [la visite d'une délégation de députés européens à Kiev et à Marioupol](#), du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février 2022, le Parlement européen a, lui aussi, apporté un soutien fort à l'Ukraine et demandé une réaction la plus ferme possible de l'Union en cas d'agression russe.

**Une réaction immédiate et unanime de l'UE.** Dès le 24 février 2022, jour de l'agression militaire de l'Ukraine, [le Conseil des chefs d'États et de gouvernements a condamné à l'unanimité](#) et avec la plus grande fermeté cette agression (ainsi que l'implication de la Biélorussie). Et il a décidé de premières sanctions (lire ci-après), ainsi que d'un soutien massif à l'Ukraine (lire ci-après).

Cette mobilisation du Conseil s'est poursuivie lors des réunions du Conseil des [10 et 11 mars](#), puis des [24 et 25 mars](#), avec l'adoption d'autres trains de sanctions que la Commission a préparé sans relâche. Et ce, tout en maintenant un canal de communication avec le Président russe grâce au Président français ([dans le cadre de la Présidence française de l'Union](#)), et à certains autres chefs d'État ou de gouvernements, pour contribuer au nécessaire travail diplomatique.

### L'aide humanitaire et la solidarité avec les réfugiés.

Depuis le 21 février 2022, [l'Union européenne a répondu à la demande d'aide d'urgence de l'Ukraine](#) et coordonné l'aide humanitaire par le Mécanisme de protection civile de l'UE : fourniture de produits essentiels ; plateformes logistiques d'urgence et système RescEU pour la fourniture de matériel médical, matériel pour abris, groupes électrogènes, véhicules, etc. ; train de mesures d'urgence de 500 millions d'euros pour les personnes les plus vulnérables à l'intérieur de l'Ukraine et réfugiées dans les pays voisins (accès à la nourriture, à l'eau, etc.) ; partage des informations sur les capacités d'accueil ; etc.

À l'unanimité, l'Union a en outre décidé d'activer la [Directive sur la protection temporaire](#). Ce dispositif octroyant aux ukrainiens des droits comme le droit de séjour, l'accès au logement, la protection sociale, l'accès au marché du travail, l'accès à l'éducation et à la tutelle pour les mineurs. Par ailleurs, [un système de conversion](#) en euros des billets en hryvnia (la monnaie ukrainienne) se met en place.

**Le soutien aux pays accueillant des réfugiés.** Le 16 mars 2022, le Conseil a approuvé une proposition législative [pour l'action de cohésion pour les réfugiés en Europe](#), qui permet de débloquer des fonds pour les pays accueillant beaucoup de réfugiés ukrainiens (Pologne et autres).

### Le soutien aux pays accueillant des réfugiés.

Les États membres concernés pourront aussi utili-



ser 10 milliards d'euros de React-EU, l'initiative de soutien à la reprise post-pandémique + 420 millions du Fonds Affaires intérieures.

La Commission a publié des recommandations pour la gestion des frontières, et elle a signé, [après approbation du Conseil le 17 mars](#), un accord permettant à Frontex d'aider la Moldavie pour des tâches comme l'enregistrement et les vérifications à ses frontières.

**Des sanctions sans précédent contre la Russie.** En plus des sanctions imposées depuis l'annexion illégale de la Crimée en 2014, l'UE a pris en 2022 et par vagues successives, [différents types de sanctions](#) dans le but de peser sur la Russie et de l'amener à cesser ses hostilités.

Il s'est agi entre autres :

- de [mesures restrictives individuelles](#) (gel des avoirs et restrictions à l'entrée sur le territoire de l'Union pour près de 1 000 personnes ou entités) ;
- de [sanctions économiques](#) visant le secteur financier (accès aux marchés, transactions bancaires, investissements, etc.), l'énergie (interdiction d'investissements, non fourniture de biens et technologies pour le raffinage du pétrole), les transports (fermeture d'espaces aériens, non fourniture de technologies de télécommunication, etc.), la défense (interdiction de ventes d'armes et autres technologies à la Russie), l'industrie métallurgique (interdiction de vente de fer et d'acier à la Russie), les articles de luxe (interdiction de vente à la Russie) ;
- de [restrictions imposées aux médias](#) (suspension des chaînes de télévision Sputnik et Russia Today) ;
- de [restriction des relations économiques](#) entre l'UE et la Crimée, Sébastopol, les oblasts de Donetsk et Louhansk ;
- diverses [restrictions en matière de coopération économique](#) (avec la BEI, la BERD, etc.).

**Un soutien militaire concret.** En plus de l'assistance apportée par les différents États membres de l'Union, [l'UE a mobilisé 1 milliard d'euros](#) en février et mars 2022 au titre de la "Facilité européenne pour la paix" (lire pages 7 et 8) pour livrer à l'Ukraine du carburant, des équipements et des fournitures permettant de constituer une force létale à des fins défensives.

**Une aide à la future reconstruction.** Les 24 et 25 mars le Conseil des chefs d'États et de gouvernements a décidé [la mise en place d'un Fonds fiduciaire de solidarité avec l'Ukraine](#) pour permettre la reconstruction de l'Ukraine après la cessation de l'offensive russe. Parmi les préparatifs à la reconstruction il est prévu qu'une conférence internationale puisse lever des fonds.



## Raccordement de l'Ukraine et de la Moldavie au réseau électrique de l'UE

Lorsque la Russie a envahi l'Ukraine, le 24 février 2022, l'Ukraine était momentanément déconnectée des réseaux électriques russe, biélorusse et européen parce qu'elle effectuait un essai pour rejoindre le réseau européen.

Le 10 mars 2022, en raison des bombardements russes sur des infrastructures énergétiques importantes de l'Ukraine, les autorités ukrainiennes ont craint une perte de stabilité de leur système énergétique, voire une panne géante, et elles ont demandé [un raccordement d'urgence à l'Union européenne](#).

Ce raccordement en urgence a pu avoir lieu grâce à l'implication des ministres européens de l'énergie, et au travail remarquable des techniciens européens, en particulier roumains, et à celui des techniciens ukrainiens qui devaient dans le même temps réparer les infrastructures détruites par les combats. [Depuis le 16 mars, l'Ukraine est raccordée au réseau européen, de même que la Moldavie, une ligne passant par la Moldavie.](#) Les trois États baltes de l'Union, qui sont en cours de raccordement au réseau européen, ont demandé de hâter ce processus.



## Le drapeau et l'hymne ukrainiens

Pour en savoir un petit peu plus sur l'Ukraine, ce pays du continent européen, aujourd'hui confronté à la guerre, voici quelques liens utiles, parmi d'autres.

Pour connaître l'histoire du drapeau bleu et jaune de l'Ukraine, on peut se reporter à l'article paru récemment dans *Le Taurillon*, le journal des Jeunes européens-France, et intitulé ["Chtche ne vmerla ukraïny"](#) (l'Ukraine n'est pas encore morte).

Et [pour entendre l'hymne ukrainien](#), on peut se reporter à la vidéo célèbre, mise en ligne par exemple par le journal *Ouest France*, dans laquelle une petite ukrainienne interprète cet hymne à Lodz, en Pologne, où elle est réfugiée. La vidéo la montre aussi chantant dans le bunker où elle était abritée à Kiev avant de pouvoir partir. Un moment suspendu.



## L'Europe du partenariat

### Sommet UE - Afrique changement de logiciel



Beaucoup de clichés ressassés présentent encore la relation Europe-Afrique comme une relation de domination postcoloniale entre un continent riche qui déverserait de l'argent sans contrôle sur un continent par ailleurs exploité, pauvre, etc. dans le seul intérêt de firmes multinationales occidentales.

D'autres lieux communs présentent une Afrique sous la domination chinoise ou russe. La situation est pourtant beaucoup plus nuancée, et elle évolue vite depuis quelques années.

**Un sommet UE-Afrique d'un format nouveau.** Le sixième Sommet Union européenne - Union africaine [des 17 et 18 février 2022](#), aboutissement de nombreux autres événements préparatoires ([dont le Sommet Afrique - France du 8 octobre 2021](#)), en apporte la preuve. Organisé sous la Présidence française de l'UE, ce fut un sommet d'un format nouveau, avec des tables rondes thématiques facilitant les échanges francs et les avancées concrètes.

Les co-présidents du sommet, le Président du Conseil européen Charles Michel et le Président de l'Union africaine Macky Sall, ont souligné dans [la déclaration finale](#) leur vision commune pour un partenariat renouvelé pour la solidarité, la sécurité, la paix et le développement économique durable.

Un partenariat fondé sur la reconnaissance de l'histoire, sur la responsabilité et le respect mutuel, et sur des engagements réciproques face à des défis qui sont en fait communs. Les résultats du sommet sont prometteurs.

En plus des actions déjà entreprises par les différents États membres de l'UE, [et particulièrement la France](#), en matière mémorielle (commémorations de reconnaissance, accès aux archives, restitutions d'œuvres patrimoniales, etc.), économique (réforme du franc CFA par exemple), sanitaire, etc., le sommet UE - UA a pris des décisions fortes dans cinq domaines

principaux.

**Une réaction vigoureuse à la pandémie de covid-19.** [L'Union européenne poursuivra la fourniture de vaccins à l'Afrique](#) (objectif : au moins 450 millions de doses d'ici mi-2022), notamment via le dispositif Covax, et elle mobilisera 425 millions d'euros pour soutenir la distribution des doses, la formation des équipes médicales, le séquençage, etc.

Les Unions, africaine et européenne, se sont accordées pour appeler l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à une réponse globale urgente à la pandémie (accords commerciaux, propriété intellectuelle en particulier).

Une avancée concrète dans ce dernier domaine : en marge du sommet, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé les noms des [6 pays africains qui vont recevoir la technologie à ARN messager](#) pour la production de vaccins anti covid et autres. Le centre de technologies Africagen du Cap, en Afrique du sud, sera le coordinateur du réseau des pays destinataires.

Pour faire face aux effets économiques importants de la crise covid en Afrique, un accord a aussi été trouvé sur [un traitement commun de la dette](#) reposant sur l'allocation de droits de tirages spéciaux, sur la lutte contre les mouvements illégaux de capitaux et sur la transparence fiscale.

**Des investissements pour une Afrique prospère et durable.** Il s'agira d'un programme de 150 milliards d'euros, s'inscrivant dans [la stratégie internationale de l'UE "Global Gateway"](#), pour stimuler les investissements publics et privés en Afrique [afin d'accélérer](#) : la transition écologique, la transition numérique, la croissance durable avec la création d'emplois décents, le renforcement des systèmes de santé, de transport, d'éducation et de formation.

Les envois de fonds devront se faire en toute transparence et en réduisant les coûts de transaction. Les dirigeants de l'UE et de l'UA stimuleront également l'intégration économique régionale et continentale dans le cadre de [la zone de libre-échange continentale africaine](#).

**Une coopération renouvelée et renforcée.** Il s'agira de [coopération interpersonnelle](#) entre chercheurs, étudiants (avec un Erasmus + élargi), universitaires, mais aussi entre artistes européens et africains (échanges, circulation d'œuvres d'art, etc.). Également de coopération pour la paix et la sécurité : formation (y compris en matière de cyber sécurité), renforcement des capacités (y compris des services ré-

pressifs) et des équipements, missions et mesures d'assistance. Objectif : promouvoir l'état de droit, le respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

**Un partenariat réciproque en matière de migration et de mobilité.** Il s'agira de prévention de la migration irrégulière, [en s'attaquant à ses causes profondes](#) ; de coopération contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains ; d'amélioration effective en matière de retour et de réintégration ; de renforcement des régimes d'asile.

Les deux Unions se sont également engagées à relever [les défis posés par la fuite des cerveaux](#), à investir pour la compétence et l'éducation des jeunes et des femmes afin de permettre l'employabilité de la jeunesse et l'autonomisation des femmes qui souhaitent entreprendre.

**Un multilatéralisme effectif.** Les dirigeants de l'UE et de l'UA se sont engagés [à œuvrer ensemble](#) pour promouvoir la coopération internationale, pour lutter contre le changement climatique et les inégalités, pour améliorer la fourniture de "biens publics mondiaux" (eau, air, biodiversité, etc.), pour améliorer le fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce, etc.

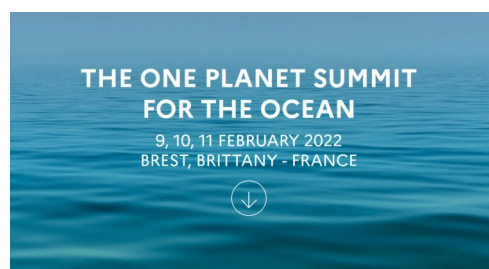
Des engagements vertueux qui prennent tout leur sens à un moment où [la Chine et la Russie font l'objet de doutes voire de critiques](#), après avoir étendu leur influence sur le continent africain, avec des conséquences environnementales, sociales, politiques, imprévues et parfois lourdes.

Ainsi les entreprises chinoises laissent souvent peu d'opportunités aux acteurs locaux, les conditions d'allocation des prêts chinois sont parfois peu soutenables, la sélection des projets n'est guère transparente, la coopération militaire russe inquiète en raison de la guerre menée par ce pays en Ukraine, du comportement des mercenaires du groupe Wagner en Afrique, etc.

Dans ce contexte, si l'on ajoute aux avancées de ce sixième Sommet UE-UA, la possibilité pour les pays africains d'être protégés par le futur système européen sécurisé de satellites (lire page [12](#)), et la création par l'UE et le G7 du plan d'urgence pour la sécurité alimentaire mondiale (et notamment africaine), on peut penser qu'une coopération saine et durable entre Union européenne et Afrique devrait pouvoir s'établir.

## L'Europe de la croissance durable

### Sommet "Un Océan" : des engagements importants



Du 9 au 11 février 2022, la Présidence française de l'UE a organisé à Brest le [One Ocean Summit](#) (alias Sommet Un Océan), pour réaffirmer la place de l'océan au cœur du modèle européen de croissance durable. 41 pays y ont participé, ainsi que des représentants d'organisations internationales, des entreprises, des décideurs de la société civile, etc., à travers des ateliers, des forums, des rencontres et des événements visant à mobiliser sur les multiples enjeux maritimes. [De nombreux engagements ont été pris pour des actions concrètes.](#)

**Protection de la biodiversité et des ressources.** 14 pays participants se sont engagés à lutter contre la pêche illégale sur plusieurs fronts : normes pour les navires ; contrôle des activités de pêche au niveau des ports de débarquement ; missions d'États européens à l'extérieur de l'UE pour renforcer la surveillance de la pêche illégale.

84 pays (certains présents au sommet, d'autres à distance) se sont engagés à protéger 30% des mers (et des terres) du monde, d'ici à 2030 ([via la coalition lancée à cet effet lors du One Planet Summit de janvier 2021](#)).

Par ailleurs, les 27 États de l'Union européenne, rejoints par 16 pays tiers ont lancé une coalition pour un traité sur la haute mer, afin de parvenir à un accord sur son utilisation durable.

**Lutter contre le changement climatique.** 22 armateurs européens se sont engagés dans le nouveau label Green Marine Europe qui repose sur les mesures concernant : le bruit sous-marin ; les émissions atmosphériques polluantes ; les émissions de gaz à effet de serre ; les espèces aquatiques envahissantes ; la gestion des déchets ; le recyclage des navires.

35 acteurs, dont 18 grands ports européens, accéléreront la fourniture d'électricité aux navires en escale, dans le but d'éviter les émissions de gaz à effet

de serre dans les villes portuaires.

L'ensemble des pays méditerranéens et l'UE ont demandé la création d'une zone à faibles émissions de soufre sur toute la méditerranée au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Certains d'entre eux se sont engagés sur la protection spécifique des cétacés (limiter la vitesse des navires, réduire les collisions). La France et la Colombie ont lancé une coalition dite "carbone bleu" pour la restauration des écosystèmes côtiers.

**Éradication de la pollution plastique.** La Banque européenne de développement, la banque européenne d'investissement et les banques de développement française, allemande, italienne et espagnole, doubleront leur intervention dans ce secteur, la portant à 4 milliards d'euros d'ici 2025.

De nouveaux acteurs (dont la ville de Paris) ont rejoint l'engagement mondial pour une nouvelle économie des plastiques (aujourd'hui 500 signataires dont 250 entreprises). L'Inde et la France ont pris une initiative à visée multilatérale sur l'élimination de la pollution due au plastique à usage unique.

**Installation de l'Océan dans l'agenda international.** Le Costa-Rica et la France organiseront ensemble la prochaine conférence des Nations Unies sur l'océan en 2024. L'Union européenne se dotera d'un "jumeau numérique" de l'océan qui permettra de rassembler les données et de tester des scénarios au service de la croissance bleue européenne et de la gouvernance mondiale. L'UNESCO s'est engagée à ce que 80% au moins des fonds marins mondiaux soient cartographiés d'ici 2030.

En marge de ce sommet, la France, qui en était le pays hôte, a exposé [quelques unes de ses actions pour protéger l'océan](#) : la réserve naturelle des Terres australes françaises a été étendue à 1,5 millions de km<sup>2</sup> ; la Polynésie française s'est engagée à créer un réseau d'aires marines protégées de 500 000 km<sup>2</sup> ; le plan d'action sur les prises accidentelles de petits cétacés dans le Golfe de Gascogne est mis en œuvre ; 10 décharges abandonnées sur les littoraux français seront traitées sous 10 ans, et les 3 posant le plus de problèmes (notamment rejets de plastiques) seront traitées en 2022 (en Seine-Maritime, Charente-Maritime et Martinique) ; la première stratégie nationale polaire sera prochainement publiée, etc.

Certes, il reste beaucoup à faire, notamment sur [la surpêche](#). Et [les critiques de ce sommet n'ont pas manqué](#), comme elles ne manqueront sans doute pas lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans, en juin 2022 à Lisbonne, ni lors de la pro-

chaine COP 27. Mais ces critiques ne doivent pas occulter les avancées réelles.

---

## L'Europe de la croissance durable

### Ajustement carbone aux frontières



Le 10 mars 2021, [le Parlement européen a voté une résolution](#) sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, moyen envisagé (depuis le Sommet de la terre de Rio de 1991) pour parvenir à l'objectif de neutralité climatique d'ici à 2050 de l'Union européenne.

Le 4 juillet 2021, [la Commission a présenté une proposition de règlement](#) établissant ce mécanisme, et le 7 décembre 2021, elle a rendu au Conseil un rapport sur l'état d'avancement des travaux préparatoires.

Le 15 mars 2022, [le Conseil des ministres européens des finances est parvenu à un accord des 27 sur ce règlement](#). La procédure législative avance donc vite.

À quoi correspond ce mécanisme, parfois appelé "taxe carbone aux frontières", et comment va-t-il s'appliquer ?

**Des émissions "cachées" de gaz à effet de serre.** Certains pays du monde, d'où nous importons des marchandises, n'ont pas les mêmes normes environnementales que l'Union européenne. Par ailleurs, les entreprises opérant dans l'UE peuvent être tentées de délocaliser dans ces pays [pour polluer "librement" ailleurs](#), et nous importons de fait leur production.

Les émissions liées aux importations réalisées par l'Union européenne (2 100 milliards d'euros en 2019, année de référence hors covid-19) représentent environ 20% des gaz à effet de serre de l'UE.

Ces émissions "cachées" de gaz à effet de serre, encore appelées "fuites de carbone", nuisent aux efforts déployés par l'UE et le monde en matière de climat. Le mécanisme d'ajustement carbone aux fron-



tières vise à lutter contre ces "fuites". Les biens importés sur le territoire de l'UE et dont la production hors UE affiche un bilan carbone supérieur à un certain seuil seront, quand le règlement sera adopté, soumis à un surcoût.

Il s'agit d'inciter les entreprises exportatrices vers l'UE à utiliser des technologies moins émettrices, et les pays tiers à renforcer leurs politiques environnementales.

**Une sorte d'extension du système européen des quotas de CO2.** Les surcoûts prévus sont calqués sur ceux du système d'échange des quotas de carbone appliqué aujourd'hui aux entreprises implantées dans l'UE : environ 80 euros la tonne de CO2 en décembre 2021, en augmentation en raison de la hausse des prix du gaz.

En pratique, les importateurs achèteront des "certificats-carbone" correspondant au prix du carbone qui aurait été payé si les marchandises avaient été produites dans l'Union. Il s'agit d'imposer in fine le même prix du carbone aux produits fabriqués dans et en dehors de l'Union.

Le mécanisme est conçu pour être conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Des travaux techniques sont en cours sur ce point, ainsi que sur la suppression progressive du système des quotas gratuits dans l'UE.

**Pour commencer, application aux secteurs les plus polluants.** Les négociations en trilogie doivent aboutir à une mise en œuvre progressive à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Seront concernés dans un premier temps les secteurs les plus polluants en termes d'émissions de gaz à effet de serre : le fer et l'acier, l'aluminium, le ciment, les engrais et l'électricité.

Les importateurs commenceront par déclarer les émissions intégrées dans leurs marchandises pendant une période de transition allant jusqu'à fin 2025. Ce qui permettra de tester la mise en œuvre et de parfaire le système définitif. Le paiement de l'ajustement financier commencera fin 2025 après cette période de transition.

Des mécanismes d'ajustement carbone aux frontières sont déjà en place dans certaines régions du monde, comme par exemple en Californie. Et plusieurs pays, comme le Canada et le Japon, prévoient des initiatives analogues.

## L'Europe de la défense

### Renforcement décisif de la défense européenne



Au fil des traités, notamment depuis les années 1990, l'Europe de la défense et de la sécurité s'est construite. Elle s'est notablement renforcée depuis ces dernières années.

En septembre 2017, le premier paragraphe du discours du Président français à la Sorbonne, intitulé "Une initiative pour l'Europe" portait sur la défense : « (...) l'Europe doit se doter d'une force commune d'intervention, d'un budget de défense commun et d'une doctrine commune pour agir. Il convient d'encourager la mise en place au plus vite du Fonds européen de défense, de la coopération structurée permanente et de les compléter par une initiative européenne d'intervention qui permette de mieux intégrer nos forces armées à toutes les étapes ».

Après ce discours, nous avons noté beaucoup d'avancées sur ces différents points dans *La Lettre N° 9* de mai 2019 (page 14) et dans des numéros ultérieurs.

Cela n'empêchait pas bon nombre de commentateurs d'affirmer *ad libitum* que « l'Europe de la défense n'existe pas », « qu'il est impossible de la mettre en place tant les États membres sont désunis », etc.

Depuis l'agression armée russe contre l'Ukraine, le 24 février 2022, les mêmes commentateurs semblent avoir pris conscience de la nécessité d'une défense européenne, et ils vont parfois jusqu'à reconnaître que l'Europe y travaille.

Voyons comment les récentes avancées s'inscrivent dans tout ce qui existait déjà.

**La Facilité européenne pour la paix.** Le 22 mars 2021, le Conseil des ministres européens des affaires étrangères avait annoncé l'entrée en vigueur de la "Facilité européenne pour la paix".

Il s'agit, selon le communiqué du Conseil, d'un « instrument financier qui couvrira les actions extérieures de l'Union européenne ayant des implications militaires ou dans le domaine de la défense et rele-

vant de la politique étrangère et de sécurité commune».

Cet instrument permet : d'une part de mieux prendre en charge les coûts communs des missions militaires de gestion des crises ; et d'autre part d'étendre les pouvoirs de l'UE en matière de coopération et d'assistance militaire. Concrètement, cela donne plus de moyens pour les missions et cela permet aussi la fourniture (gratuite : il ne s'agit en aucun cas d'exportations commerciales) d'équipements militaires, y compris létaux, pour assister des pays partenaires en situation de crise.

À l'époque, ce dernier point a fait l'objet de beaucoup de controverses : quand des armes sont fournies à un pays, il y a risque d'utilisation détournée de ces armes. Un système d'analyse des situations de crise et de contrôle des transferts d'armes rigoureux est donc prévu pour que l'Union puisse décider de l'opportunité de fournir des équipements à tel ou tel pays, ou de s'abstenir de le faire, puis de contrôler l'usage de ces armes et leur devenir à l'issue de la crise.

C'est cette "Facilité européenne pour la paix " qui a permis la fourniture d'équipements militaires à l'Ukraine depuis mars 2022 pour l'aider à résister à l'agression russe. L'Union a ainsi pu mobiliser 1 milliard d'euros pour acheter des armes létales destinées aux forces armées ukrainiennes.

**Le Fonds européen de défense.** À travers le Fonds européen de défense (lire dans *La Lettre* N° 22 de septembre 2021, page 7), adopté dans sa forme actuelle en 2021 et doté de 7,9 milliards d'euros (pour la période 2021-2027), le budget de l'Union finance l'innovation de l'industrie européenne de la défense. Ce fonds complète et renforce les investissements nationaux dans la recherche, le développement de prototypes et de nouvelles technologies, et il renforce la base industrielle de défense européenne.

Ce Fonds de défense commun permet de mieux investir, en développant l'inter-opérationnalité, en évitant les doublons et en rapprochant les cultures stratégiques qui cohabitent dans l'UE. Il finance en outre des projets lancés dans le cadre de la "Coopération structurée permanente" (lire *La Lettre* N° 12 de février 2020, page 3).

Ce cadre permanent de coopération, mis en place en 2017, permet aux États membres qui le souhaitent et qui le peuvent de développer conjointement des capacités de défense, d'investir dans des projets communs et de renforcer l'état de préparation opérationnelle et la contribution de leurs forces armées. 25 États membres y participent aujourd'hui et 47 projets sont en cours de réalisation (lire *La Lettre* N° 24 de janvier 2022, page 9).

**La Boussole stratégique.** Le 21 mars 2022, sous la Présidence française de l'UE, le Conseil des ministres européens des affaires étrangères s'est accordé sur la dernière version de la Boussole stratégique, complétée en tenant compte des récents développements internationaux, en particulier la guerre en Ukraine. Le 25 mars 2022, cette dernière version a été adoptée par le Conseil des chefs d'États et de gouvernements.

Il s'agit d'un plan d'action ambitieux (pour la période 2022-2030), visant à renforcer de manière décisive la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'UE. Sa préparation a été longue, car il s'agissait d'une part d'aboutir à un document commun d'analyse des défis et des menaces, et d'autre part de formuler des propositions concrètes, réalisables, ainsi qu'un calendrier.



## La défense dans le Traité de l'Union européenne

Au chapitre du traité intitulé "Dispositions concernant la politique de sécurité et de défense commune", le paragraphe 7 de l'article 42 est clair :

*« 7. Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. Cela n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres.*

*Les engagements et la coopération dans ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre. »*

Il est donc bien prévu que toute agression armée d'un État membre de l'UE déclenche une réaction commune de l'UE. Mais on comprend qu'à l'époque de sa rédaction, le texte reflétait d'une part que certains États membres étaient moins engagés que d'autres en matière de défense (l'Allemagne ou la Suède par exemple), et d'autre part que l'OTAN jouait un rôle prépondérant.

Le contexte a aujourd'hui changé, depuis la guerre en Ukraine de 2022 : les États membres de l'Union ont tous relevé leur niveau de capacité militaire, et on s'oriente vers une complémentarité de l'OTAN et de la défense européenne (lire ci-contre à propos de la Boussole stratégique 2022-2030).





La Boussole stratégique s'articule autour de 4 piliers : assurer la sécurité, agir, investir, travailler en partenariat.

Quelques exemples :

- **assurer la sécurité** : développer les capacités d'analyse du renseignement ; mettre en place une boîte à outils et des équipes d'intervention pour détecter les menaces hybrides, une boîte à outils pour renforcer la cyberdiplomatie et la cyberdéfense, une boîte à outils relative à la manipulation de l'information et à l'ingérence ; élaborer une stratégie spatiale de sécurité et de défense ; renforcer le rôle de l'UE dans la sécurité maritime.

- **agir** : mettre sur pied une capacité européenne de déploiement rapide allant jusqu'à 5 000 militaires ; pouvoir mobiliser, au besoin dans un délai de 30 jours, 200 experts pleinement équipés dans le cadre d'une mission de politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ; effectuer de manière régulière des exercices réels sur terre et sur mer ; renforcer la mobilité militaire ; renforcer les missions de PSDC civiles et militaires par des décisions plus rapides, flexibles, et une solidarité financière accrue ; utiliser la Facilité européenne pour la paix (lire page 7 et 8).

- **investir** : augmenter les dépenses de défense comme les États membres s'y sont engagés lors du Conseil des 24 et 25 mars 2022 ; renforcer la base industrielle et technologique de défense européenne ; échanger sur les objectifs nationaux en la matière ; favoriser le développement collaboratif de moyens stratégiques et de capacité nouvelle génération (y compris pour le cyberspace) ; réduire les dépendances technologiques par l'innovation.

- **travailler en partenariat** : renforcer la collaboration avec les partenaires stratégiques (OTAN, ONU, OSCE, UA, ASEAN) ; établir des partenariats bilatéraux (avec le Canada, la Norvège, le Japon, etc.) et des partenariats sur mesure de voisinage, par exemple avec les Balkans occidentaux (dialogue, coopération, participation à des missions, etc.).

La Boussole stratégique a été conçue pour rendre l'Union plus forte et plus réactive en matière de défense et de sécurité (a), et aussi pour qu'elle contribue à la sécurité mondiale et transatlantique en complément de l'action de l'OTAN.

---

a- À noter que [le Danemark organisera le 1er juin 2022 un référendum](#) sur la fin de l'exemption (alias "opt out") qui le plaçait en dehors de la politique commune de défense.

---

## L'Europe de l'énergie

### Vers l'indépendance énergétique de l'UE



Un coup d'œil à [la page consacrée à la politique de l'énergie](#) sur le site internet de la Commission européenne suffit pour constater que l'indépendance énergétique de l'Union, pour un approvisionnement sûr, durable et à prix compétitifs, est une préoccupation de longue date.

Les derniers événements internationaux, en particulier la guerre en Ukraine, n'ont fait que renforcer la détermination européenne.

**Des mesures d'urgence décidées très rapidement.** [Le 28 février 2022](#), soit quatre jours après la réunion du Conseil des chefs d'États et de gouvernement en réaction immédiate à l'agression armée de la Russie en Ukraine, les 27 ministres des transports, des télécommunications et de l'énergie, se sont réunis sous la Présidence française de l'UE.

Ils se sont accordés sur la nécessité de mesures d'urgence, en particulier du fait des risques de pénurie de gaz (jusqu'à présent importé majoritairement de Russie) : sécurisation de l'approvisionnement ; gestion optimisée des stocks ; amélioration de la coordination entre États membres ; importation d'énergie d'autres régions du monde ; limitation de l'impact des prix pour les ménages et les entreprises.

**L'unanimité pour en finir avec la dépendance énergétique.** Dans le contexte de la transition écologique (avec le respect des objectifs du Green Deal de réduction des émissions de gaz à effet de serre) et des tensions avec la Russie depuis l'agression de l'Ukraine, la France a organisé le 8 mars 2022 une conférence intitulée ["Renforcer l'autonomie énergétique européenne et réussir la transition écologique"](#).

Y ont été rappelés les moyens d'y parvenir : la réduction impérieuse de la dépendance aux énergies fossiles ; la relance du nucléaire (notamment avec les

mini-réacteurs); l'accélération de la mise en œuvre des projets concernant l'hydrogène, les batteries, et la taxe carbone aux frontières (lire pages 6 et 7); le développement de la finance durable, avec entre autres la taxonomie et l'obligation d'information sur la durabilité des entreprises (lire page 11); la place de l'environnement dans les budgets.

**Le plan RePower EU.** Ce même 8 mars 2022, la Commission européenne a présenté un plan pour accroître l'indépendance énergétique de l'Union. Ce plan appelé "[RePower EU](#)" vise à se passer des hydrocarbures russes à l'horizon 2030 par : la diversification des approvisionnements, un stockage stratégique, l'accélération du déploiement des énergies renouvelables, la réduction des consommations.

Et les 10 et 11 mars 2022, lors du Sommet de Versailles des chefs d'État et de gouvernements, à la fois sur l'Ukraine et sur les chantiers européens prioritaires, [la déclaration commune](#) a précisé par quels moyens l'Union veut appliquer ce plan :

- accélérer la réduction de la dépendance globale aux combustibles fossiles, en tenant compte des situations nationales et des choix de bouquets énergétiques ;
- diversifier les approvisionnements et les voies d'approvisionnement, y compris en ayant recours au gaz naturel liquéfié et en développant le biogaz ;
- continuer de mettre en place un marché de l'hydrogène pour l'Europe ;
- accélérer le développement des énergies renouvelables et la production de leurs composants, et rationaliser les procédures d'autorisation pour accélérer les projets ;
- compléter et améliorer l'interconnexion des réseaux de gaz et d'électricité européens et synchroniser complètement les réseaux électriques dans toute l'UE ;
- renforcer les plans d'urgence de l'UE en matière de sécurité d'approvisionnement ;
- améliorer l'efficacité énergétique et la gestion de la consommation d'énergie, et favoriser une approche plus circulaire des modes de fabrication et de consommation.

**La régulation des prix.** De nombreuses mesures d'accompagnement [visent à atténuer les augmentations de prix de l'énergie](#), actuelles et à venir, pesant sur les citoyens les plus vulnérables et sur les entreprises les plus touchées.

Des mesures nationales sont soutenues par la Commission européenne : modification temporaire des règles en matière d'aide d'État dans le cadre de la "[boîte à outils pour les prix de l'énergie](#)".

La Commission européenne est en outre chargée de comparer les moyens permettant d'optimiser le marché de l'électricité, aujourd'hui trop sensible au marché des hydrocarbures.

[Elle proposera différentes options en mai 2022](#), tenant compte du rapport de l'Agence pour la coopération des régulateurs de l'énergie (ACER), mais aussi de la volonté de différents États membres, comme par exemple la France qui propose de découpler le prix des hydrocarbures et celui de l'énergie nucléaire.

**Des stocks stratégiques et des achats conjoints de gaz.** Le 23 mars, [la Commission a proposé un règlement fixant à 80% le niveau minimal de stockage de gaz](#) pour l'hiver prochain (2022-2023) pour garantir l'approvisionnement, et de le porter à 90% pour les années suivantes.

Elle a en outre proposé la création d'une task-force sur les achats conjoints de gaz au niveau de l'UE, sur le modèle de celle qui a été créée pour les vaccins contre la covid-19, et qui s'est montrée très efficace.

Les chefs d'États et de gouvernements, réunis à nouveau les 24 et 25 mars, se sont accordés sur l'importance des mesures proposées par la Commission dans l'attente du plan global que celle-ci présentera au mois de mai 2022. Un chantier colossal et prometteur est en cours, et il avance vite.

### Conférence sur l'avenir de l'Europe : bientôt les conclusions

À partir des recommandations livrées par l'ensemble des panels de citoyens (lire dans [La Lettre N° 25](#) page 6), les groupes de travail de la Conférence ont rédigé leurs propositions préliminaires. Ces dernières ont fait l'objet, comme prévu, d'un débat en séance plénière de la Conférence, au Parlement européen de Strasbourg, les 25 et 26 mars 2022. La délégation du Parlement a souhaité aboutir à « [des conclusions ambitieuses, qui transforment les recommandations des citoyens en propositions fortes prenant en compte les dernières menaces pesant sur la démocratie, la paix et la sécurité de l'Europe](#) ».

**Prochaines étapes** : les 8 et 9 avril 2022, toujours à Strasbourg, les propositions consolidées seront présentées et les propositions finales adoptées, par consensus, pour être remises, le 9 mai, aux Présidents du Parlement, du Conseil et de la Commission.

## Et aussi



### Pour une aviation durable

Les 3 et 4 février 2022, [les ministres des transports des 27 États membres de l'Union européenne se sont réunis à Toulouse](#), dans le cadre de la présidence française de l'UE, avec 10 États de la Conférence européenne de l'aviation civile non membres de l'UE. Étaient également présentes 150 entreprises (constructeurs, compagnies, équipementiers, etc.) et organisations syndicales du domaine. L'objectif de ce sommet était d'obtenir un engagement à aller vers un transport aérien décarboné au niveau mondial.

Les travaux ont porté sur : l'innovation technologique (motorisation, utilisation de l'électricité, de systèmes hybrides, de l'hydrogène), l'amélioration des opérations (trajectoires, vols en formation pour économiser le carburant), l'optimisation des infrastructures aéroportuaires, les carburants moins polluants, les attentes des passagers internationaux, le soutien des pouvoirs publics, etc.

[Une déclaration finale sur la décarbonation de l'aviation dans le cadre d'un développement durable a été adoptée](#), avec un objectif de zéro émission nette en 2050. La déclaration se termine par [un appel aux partenaires du monde entier](#) à travailler ensemble lors de la 41<sup>ème</sup> assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), qui regroupe 193 pays, et à adopter cet objectif ambitieux.

Selon cette déclaration de Toulouse, il s'agit de préserver une mobilité aérienne mondiale nécessaire en particulier pour les pays très dépendants du transport aérien, tout en visant les objectifs environnementaux et climatiques déjà fixés, et en maintenant la durabilité sociale du secteur.



### Information sur la durabilité des entreprises

En septembre 2021 et mars 2022, nous avons rendu compte de l'avancée du Règlement sur la taxonomie verte, qui vise à orienter les capitaux vers des activités durables ([N° 22](#), page 2 et [N° 25](#), page 10).

L'objectif de cette classification des activités est

de favoriser les investissements durables pour parvenir à gérer à la fois l'épuisement des ressources, la dégradation de l'environnement et les problématiques sociales.

Un autre texte permettant de juger plus précisément encore du caractère durable d'une entreprise, et en particulier de son plan de transition énergétique, sera prochainement adopté. Il s'agit de la Directive sur la publication en matière de durabilité des entreprises.

[Le 24 février 2022, le Conseil compétitivité](#), réuni sous présidence française de l'Union, a traité des sujets liés à la transition verte : mobilité, matières premières critiques, etc. [Il a aussi adopté à l'unanimité sa position sur cette directive durabilité](#). Il a étendu le champ d'application de la directive à plus d'entreprises (incluant par exemple les banques et compagnies d'assurance), précisé le type d'informations à fournir, et selon quelles normes, ainsi que les obligations pour les rendre bien visibles dans les rapports des entreprises (jusqu'à présent essentiellement financiers).

[Le 15 mars 2022, le Parlement européen](#) (Commission affaires juridiques) a arrêté sa position sur le projet de directive. Il a apporté de nouvelles précisions selon la taille des entreprises, les types d'activités, et il a surtout inclus dans le champ d'application les entreprises qui ne sont pas basées dans l'UE (mais qui y sont de fait présentes par des exportations ou par des bureaux de liaison).

Les négociations entre Parlement et Conseil sont prévues pour le printemps 2022. Le texte final devrait pouvoir être adopté avant la fin de la présidence française de l'UE.

L'Union complète ainsi son arsenal législatif et réglementaire visant une économie durable.



### L'Europe de l'espace

Le 15 février 2022, la Commission européenne a lancé deux initiatives pour adapter la politique spatiale de l'Union aux nouveaux défis et à la concurrence internationale : [une proposition de règlement sur la connectivité spatiale sécurisée, et une nouvelle approche de la gestion du trafic spatial](#).

Face à la numérisation de l'économie et de la société, ainsi qu'aux menaces géopolitiques, le besoin s'est accru, pour l'Europe comme pour le reste du monde, de sécuriser la connectivité spatiale ; tout comme il est devenu nécessaire de mieux sécuriser les réseaux terrestres et sous-marins de télécommunications.



**Une constellation de satellites européens.** Le commissaire européen Thierry Breton, notamment chargé de l'espace, a exposé [le projet de règlement lors du Conseil européen des ministres concernés, le 16 février à Toulouse](#), dans le cadre de la Présidence française de l'UE. Il s'agit de développer un système souverain et résilient, ne dépendant plus des États-Unis et de la Chine, avec une constellation de satellites européens et un système de cryptage quantique innovant.

Ce qui permettra d'améliorer la résistance des infrastructures de télécommunications de l'UE, et de contrer les cybermenaces, dans le domaine militaire comme dans des domaines civils très divers, du sauvetage en mer à la télémédecine en passant par la communication entre gouvernements ou entre citoyens. Une connectivité sécurisée qui pourrait à terme concerner d'autres pays, en particulier en Afrique.

Une fois le règlement adopté, [le programme pourrait être lancé en 2023, les premiers services disponibles en 2025, et le système complet de cryptographie quantique mis en place d'ici 2028](#).

**Une meilleure gestion du trafic spatial.** Selon la Commission européenne, il y a aujourd'hui dans l'espace près de 12 000 satellites en orbite (dont 4 550 opérationnels), et [on en attend 20 000 de plus dans la prochaine décennie](#).

L'Union européenne a déjà mis en place un dispositif de surveillance de cet encombrement de l'espace, en particulier pour l'évitement des collisions (avec des satellites ou avec des débris, lesquels se comptent par millions). Plus de 260 satellites de l'Union en bénéficient, dont ceux des flottes Galileo et Copernicus. Il a aussi permis par exemple de détecter l'essai anti-satellite mené par la Russie le 15 novembre 2021.

Il s'agit à présent, selon la communication de la Commission, de mener [quatre types d'actions](#) :

- évaluer les exigences de toutes les parties prenantes en matière de gestion du trafic spatial ;
- renforcer les capacités et l'autonomie de l'Union en matière de surveillance et de suivi des objets en orbite ;
- développer des normes et des obligations ainsi que des incitations pour les opérateurs de l'UE ;
- promouvoir l'approche européenne au niveau mondial.

Les astronomes constatant déjà une pollution lumineuse de l'espace et un risque accru de collisions, notamment [depuis le lancement des satellites de la flotte Starlink de SpaceX](#), on ne peut que souscrire au volontarisme de l'Union en matière de gestion du trafic spatial.



## Normes européennes : renforcement stratégique

Le 2 février 2022, la Commission européenne a présenté [une nouvelle stratégie en matière de normalisation](#) (révision d'un règlement, rapport sur sa mise en œuvre, et programme de travail 2022). Une occasion de rappeler ce que sont les normes européennes et quel est leur intérêt ; et aussi de ne pas en rester aux idées fausses, par exemple sur la supposée normalisation européenne de [la taille des concombres](#).

La normalisation concerne la plupart des objets que nous utilisons au quotidien (aussi bien les fixations de skis que les jouets ou les téléphones mobiles, ou encore les masques protecteurs utilisés par exemple contre l'épidémie de covid-19) et elles donnent au citoyen l'assurance qu'un bien ou un service est adapté à son usage, qu'il est sûr et le moins néfaste possible à l'environnement en l'état des connaissances.

Elles permettent aux fabricants d'avoir des standards communs (selon la Commission, [une norme européenne remplace en moyenne 34 normes nationales](#)), des garanties de sécurité, et elles stimulent l'innovation. Elles ont en outre une importance stratégique considérable dans la compétition mondiale.

L'objectif de la nouvelle stratégie est d'orienter les normes de l'UE pour qu'elles favorisent une économie européenne plus résiliente, verte et numérique, et plus respectueuse des valeurs démocratiques.

Dans le même temps, il s'agit de faire en sorte que l'Union européenne continue à exercer une influence sur les activités mondiales de normalisation, notamment en prenant la direction de certains travaux dans les institutions internationales du domaine.

L'idée est d'exporter les valeurs européennes à travers des normes mondiales, et d'aider les entreprises européennes à être bien présentes dans la compétition internationale.

Dans des domaines aujourd'hui en plein développement, on imagine aisément que l'amélioration des normes est cruciale, qu'il s'agisse par exemple des conditions d'extraction des matières premières pour fabriquer les batteries, ou des technologies permettant aux objets connectés d'être moins vulnérables aux cyberattaques.



## Substances dangereuses au travail

Après une adoption [le 17 février 2022](#) par le Parlement européen, le Conseil a adopté à son tour [le 3 mars 2022](#) la Directive révisée sur les

substances dangereuses auxquelles sont exposés certains travailleurs. Le nouveau texte concerne l'acrylonitrile, les composés à base de nickel, le benzène, et, pour la première fois, les substances reprotoxiques.

Pour l'acrylonitrile et les composés à base de nickel, des limites d'exposition ont été fixées, et pour le benzène les limites existantes ont été abaissées.

**Et aussi les substances reprotoxiques.** L'autre mesure particulièrement importante est le transfert de la liste des substances reconnues comme reprotoxiques (à ce jour au nombre de 12) vers cette liste des substances dangereuses pour les travailleurs, alors qu'elles relevaient jusqu'à présent de textes réglementaires moins contraignants. Les substances reprotoxiques, lorsqu'elles sont inhalées, ingérées ou pénètrent dans la peau peuvent altérer gravement la fertilité masculine et féminine, voire le développement d'un enfant pendant la gestation et après la naissance.

La nouvelle directive précise en outre que les professionnels de santé, qui travaillent avec des substances dangereuses (cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques) sous forme de médicaments, devront recevoir une meilleure formation sur la manière de les manipuler. La Commission européenne devra publier la liste de médicaments en question, ainsi que des recommandations sur la formation, la surveillance et le suivi des professionnels concernés.

Selon le rapporteur du dossier au Parlement, près de 13 millions de travailleurs européens seront mieux protégés grâce à ces dispositions, dont 7 millions environ d'infirmiers et infirmières. Les secteurs les plus concernés sont : la pétrochimie, la métallurgie, l'agriculture, la fabrication des textiles, la construction, les soins de santé, mais aussi le nettoyage et l'entretien, la coiffure et la cosmétologie.

Parmi les prochaines substances sur lesquelles travaillent les autorités européennes pour mieux en réglementer l'utilisation dans le cadre du travail, on note surtout la poussière de silice cristalline responsable de cancers du poumon et de silicose.



## Discours de haine : l'étau se resserre

La lutte contre les discours motivés par la haine est devenue une priorité européenne, surtout depuis le développement de leur diffusion en ligne. Le Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale de défense des Droits de l'Homme (décrit dans *La Lettre* N° 24 de janvier 2022 page 9) a depuis longtemps alerté sur ce sujet. Il a adopté une

définition (a), ainsi qu'une charte et des recommandations pour aider les États à lutter contre ces messages haineux et pour soutenir les victimes.

En 2020, le Parlement européen a publié une étude évaluant la situation européenne et les moyens d'agir pour y remédier.

Aujourd'hui, la lutte s'intensifie, et l'étau se resserre autour de ceux et celles qui propagent la haine en ligne. Le règlement européen sur les services numériques (DSA pour Digital Service Act) (lire dans *La Lettre* N°19 de mars 2021, pages 4 à 6), initié en 2020 et en cours d'adoption, comporte un volet sur la suppression des contenus illicites, dont les discours de haine, sanctions à l'appui. Ce sera un outil précieux pour, en particulier, mettre les plateformes qui véhiculent des messages de haine devant leurs responsabilités.

**Une infraction pénale.** Le 9 décembre 2021, la Commission européenne a présenté une initiative visant à étendre la liste des infractions pénales de l'UE aux discours et crimes de haine ; et ce à la lumière des critères énoncés à l'article 83 paragraphe 1 du Traité sur le fonctionnement de l'Union (TFUE). Ces discours de haine seraient dès lors considérés comme des infractions du même ordre que le terrorisme, le trafic d'armes, la traite des êtres humains, etc. figurant déjà dans la liste.

Le 4 février 2022, les 27 ministres de la justice de l'Union, réunis à Lille dans le cadre de la Présidence française de l'UE, ont notamment approuvé l'évolution de l'article 83 du TFUE proposée par la Commission.

**La preuve électronique.** De plus, ce même jour, lors d'une rencontre avec les représentants d'entreprises numériques, ils se sont accordés sur la nécessité d'adopter rapidement le cadre juridique européen qui permettra l'obtention des preuves électroniques en matière pénale (un règlement et une directive sont en cours d'adoption). Une condition essentielle pour pouvoir agir en particulier contre les discours de haine diffusés de manière électronique.

Après les efforts faits, au niveau national, par certains États membres de l'Union, l'action collective en cours va permettre de lutter plus efficacement contre la haine en ligne.

a- En l'absence de définition internationale, le Conseil de l'Europe considère que « le discours de haine couvre toute forme d'expression qui répand ou justifie la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou toute forme de haine basée sur l'intolérance, y incite ou en fait l'apologie ».

## Autres organismes de l'UE : les agences spécialisées

La Commission européenne comporte une direction politique, [le Collège des 27 commissaires](#), et [56 services](#) (souvent appelés directions générales) et agences exécutives, qui mettent en œuvre la politique et gèrent les programmes.

**Des agences spécialisées.** L'Union européenne s'est par ailleurs dotée, surtout à partir des années 1990 et de l'élargissement des compétences communautaires, d'agences spécialisées, parfois appelées "décentralisées" (car elles sont réparties dans les différents États membres de l'Union) [pour accomplir certaines tâches techniques, scientifiques, voire opérationnelles](#). Il existe aujourd'hui 48 agences européennes spécialisées. Organismes de droit public, ayant une personnalité juridique propre, elles sont [distinctes des grandes institutions européennes](#).

Les agences spécialisées de l'Union sont financées par le budget communautaire et aussi, selon les cas, par des financements publics nationaux ainsi que par des financements privés, notamment des redevances (a). Elles sont soumises au contrôle financier de la Commission et de la Cour des comptes européenne. Leur fonctionnement et leur apport (en termes de plus-value pour l'UE et pour les États membres) sont observés au niveau européen et au niveau national, comme [par exemple par le Sénat français](#).

Nous avons souvent eu l'occasion dans *La Lettre* de parler de certaines des agences spécialisées de l'Union, par exemple : l'Agence européenne du médicament (EMA) à propos des vaccins ; le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) à propos de l'épidémie de covid-19 ; l'Agence Frontex à propos de la surveillance des frontières ; ou encore Europol à propos de la répression des trafics.

Nous présentons aujourd'hui [quelques agences moins connues](#), pour donner une idée de la diversité de leurs rôles et de leur répartition géographique. Elles portent généralement le nom d'"agence", mais pas toujours, bien que leur statut soit commun.

**Une répartition dans toute l'Union.** Ainsi, l'[ACER](#), à Ljubljana en Slovénie, est l'Agence européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie ; l'[EASA](#), à Cologne en Allemagne, est l'Agence européenne pour la sécurité de l'aviation ; l'[ECHA](#), à Helsinki en Finlande, est l'Agence européenne des produits chimiques (chargée de leur enregistrement, leur évaluation, leur classement selon les risques qu'ils

font courir, etc.) ; l'[EEA](#), à Copenhague au Danemark, est l'Agence européenne de l'environnement (air, eau, sols, climat, biodiversité, etc.) ; l'[EFSA](#), à Parme en Italie, est l'Agence européenne chargée de la sécurité de l'alimentation (et donc notamment des additifs alimentaires, des OGM, mais aussi des pesticides, ce qui lui a valu de vives critiques sur l'évaluation du glyphosate, à l'origine d'un règlement applicable depuis 2021 renforçant [ses obligations de transparence](#)) ; l'[EIGE](#), à Vilnius en Lituanie, est l'Institut européen pour l'égalité des genres ; l'[EIT](#), à Budapest en Hongrie, est l'Institut européen pour l'innovation et la technologie ; l'[ENISA](#), près d'Athènes en Grèce, est l'Agence européenne pour la cybersécurité ; la [FRA](#), à Vienne en Autriche, est l'Agence européenne des droits fondamentaux (elle travaille sur les droits de l'enfant, le racisme, les violences faites aux femmes, les droits des personnes atteintes de handicap, etc.).

**Les agences en France.** Parmi les agences spécialisées situées en France, on peut citer l'[EBA](#), basée à Paris, et qui est l'Autorité bancaire européenne (chargée de maintenir un cadre de réglementation et de surveillance unique pour l'ensemble du secteur bancaire de l'UE) ; ou encore le [CPVO](#), à Angers, qui est l'Office communautaire des variétés végétales (chargé de la protection des nouvelles espèces végétales).

**Et aussi.** Pour en savoir plus sur toutes les autres agences, et découvrir comment elles coordonnent leurs travaux, il suffit de se rendre sur leur site commun, appelé [EU Agencies Network](#).

On peut s'étonner de ne pas y retrouver quelques agences bien connues, comme par exemple l'ESA, [l'Agence spatiale européenne](#). Celle-ci a en effet un statut particulier d'agence internationale, en relation étroite avec l'UE en vertu d'un accord-cadre entre ESA et UE. Tous les membres de l'UE ne sont pas forcément membres de l'ESA et des pays hors UE en sont membres (Norvège, Suisse, Canada comme membre coopérant, etc.).

---

a- Les financements privés sont parfois très importants pour certaines agences. Ainsi, [le budget 2022 de l'EMA](#), l'Agence européenne du médicament, dépend à hauteur de 13% de l'Union européenne (pour le travail sur les médicaments pédiatriques, les médicaments orphelins, etc.) et à hauteur de 86% des firmes pharmaceutiques qui payent des redevances élevées pour l'examen de leurs dossiers de demande de mise sur le marché, pour des avis scientifiques, etc.